

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF THE PUBLIC SERVICE
AND ADMINISTRATIVE REFORM

JOURNEE AFRICAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE L'ADMINISTRATION

**Lettre du Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative aux Usagers du Service
Public**

23 JUIN 2019

Chers Usagers et Partenaires de la Fonction Publique Camerounaise,

Il est probable qu'une large majorité d'entre vous découvre aujourd'hui la Journée Africaine de la Fonction Publique dont le Cameroun célèbre le 23 juin 2019, la 24^{ème} édition, de concert avec la communauté internationale.

Cette journée a été instituée lors de la première conférence panafricaine des Ministres de la fonction publique, tenue à Tanger (Maroc) les 20 et 21 juin 1994, et adoptée par l'Organisation des Nations Unies, à travers sa résolution n° 57/277 du 20 décembre 2002.

Le thème retenu cette année s'articule autour de **«*l'intersection entre l'autonomisation des jeunes et la migration : faire enraciner une culture de bonne gouvernance, des TIC et de l'innovation pour une prestation de service inclusive*»**.

Chers Usagers et Partenaires,

S'agissant des flux migratoires, notamment de l'immigration clandestine dont les images saisissantes émeuvent au gré des tragédies, touchant souvent les candidats au départ, il faut dire que c'est surtout le désespoir des jeunes qui est le plus bouleversant.

Face à cette situation préoccupante, le Président de la République, S.E Paul BIYA a déclaré, lors de son message de fin d'année le 31 décembre 2018 : **«*Un problème qui me tient particulièrement à cœur reste à résoudre. Je veux parler du chômage, et en particulier de celui des jeunes. Bien entendu, les services de l'Etat qui sont chargés de trouver des réponses feront ce qu'ils doivent faire. Mais il faut être conscient que ce fléau social qui touche la plupart des pays de la planète, est étroitement lié au niveau d'activité économique, autrement dit à la croissance. C'est pourquoi nous ferons tout notre possible pour encourager et stimuler le retour de la croissance que nous connaissons actuellement.*»**

La marginalisation économique des jeunes les pousse à l'immigration clandestine ou à l'extrémisme violent. Le Gouvernement Camerounais se mobilise pour contrer ce fléau à travers plusieurs initiatives. Ainsi, une campagne baptisée «No more death in the desert or the sea / plus de morts dans le désert ou en mer», visant à décourager les jeunes africains à s'aventurer dans le désert du Sahara ou la mer méditerranée et à les amener à s'intéresser aux opportunités d'insertion socio-économiques existantes au Cameroun, a été lancée. Le Gouvernement et ses partenaires, multiplient les actions d'information, de sensibilisation autour des enjeux et défis de l'immigration ainsi que de prise en charge des migrants. Un programme de protection et de réintégration des migrants est en cours d'exécution.

En réalité, depuis plus d'une vingtaine d'années, l'Etat camerounais a pris d'importantes mesures visant l'autonomisation des jeunes et la lutte contre la migration

économique. Ce qui passe par la mise en place des programmes ayant pour objectif de garantir l'indépendance économique des jeunes, et particulièrement des filles, en leur permettant par le biais de l'éducation, de l'apprentissage et de la formation professionnelle, d'accéder à des moyens de subsistance durables et à un travail digne afin que ces derniers puissent se réaliser, affirmer leur identité et s'affranchir de toute discrimination. Ces jeunes peuvent alors contribuer pleinement au développement de leur communauté.

Par ailleurs, notre pays a mis en place des institutions pour promouvoir l'emploi des jeunes ainsi que des programmes spécifiques de promotion de l'emploi en faveur des couches les plus défavorisées (jeunes, femmes, handicapés, minorités autochtones), d'insertion socio-économique des jeunes et de rajeunissement des effectifs dans la fonction publique. C'est ainsi que le MINFOPRA sur autorisation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, organise sur la base d'un plan triennal, des recrutements dont les effectifs s'élèvent pour l'exercice 2018 à 5179 places et en 2019 à 11659 dont environ 5600 extemporaires. La partie du plan traitant des concours professionnels sera également validée dans les prochains jours. Signalons enfin la tenue régulière des commissions paritaires d'avancement

Mesdames et Messieurs,

L'enracinement de la culture des TIC est inévitable car les télécommunications constituent l'un des secteurs les plus importants de l'économie du Cameroun, avec une contribution au PIB de près de 5% et un taux de pénétration de la téléphonie mobile situé autour de 85%. Toutefois, en matière d'utilisation de l'ordinateur et d'internet, les taux demeurent faibles et inégaux selon la localisation géographique.

Notre pays a besoin de combler son retard et de réaliser des sauts prodigieux pour s'arrimer à la modernité. La vision du Chef de l'Etat à ce sujet, se révèle dans son message de fin d'année le 31 décembre 2018: « *il est indispensable que nous fassions davantage pour intégrer les progrès du numérique dans le fonctionnement de nos services publics et de notre économie. La société digitale qui s'annonce, n'attendra pas les retardataires* ».

Le Cameroun peut et doit tirer parti de cette transformation numérique pour bâtir son émergence. Bâtir un Cameroun numérique et émergent nécessite de l'audace, des talents et de la créativité, mais aussi et surtout, un service public adapté et performant. Ce service public doit être animée par des ressources humaines dignes, motivées et compétentes.

En ce qui concerne le MINFOPRA et dans le souci d'implémenter les très hautes directives du Chef de l'Etat, nous avons dès le 11 janvier 2019, entamé une réflexion pour optimiser l'usage du numérique au sein de notre département ministériel dont l'action irradie l'ensemble de l'Administration publique camerounaise et touche directement ou indirectement toutes les couches de la population. Pour être concret, nous avons identifié trois axes de développement du numérique. Le premier est le service en ligne afin d'assurer

la transformation numérique de l'Administration à travers la mise en place d'un intranet et d'un extranet pour limiter l'usage du papier et l'interaction avec les usagers par le biais d'une messagerie professionnelle et d'une présence plus renforcée dans les réseaux sociaux. Le second axe a trait au développement de l'infrastructure qui passe par la refonte du réseau informatique en cours, l'interconnexion des dix (10) Délégations Régionales qui permet de fournir des informations fiables à tous les usagers sur l'ensemble du territoire et enfin, l'utilisation des équipements de sécurité de 4^{ème} génération. Le troisième et dernier axe touche au renforcement des capacités avec la formation des personnels; celle du personnel technique sur les équipements de sécurité afin de mieux lutter contre la cybercriminalité, a déjà commencé. Cette batterie de mesures vise à répondre efficacement aux attentes de nos usagers et surtout des jeunes avides d'évoluer avec leur temps.

Pour nous permettre d'y arriver et dans le souci de préserver nos acquis en matière de Gestion numérique des Ressources Humaines de l'Etat, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA a bien voulu accorder au MINFOPRA, un financement spécial d'un montant de 510.000.000 (cinq cent dix millions de francs CFA) pour la mise à niveau d'urgence de l'infrastructure informatique et de sauvegarde des données du Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES1). De surcroît, il convient de signaler que s'agissant précisément de l'intégration des progrès du numérique dans le fonctionnement de nos services publics et de notre économie, le MINFOPRA qui a la charge de la modernisation de notre Administration Publique, a entrepris d'acquérir, en liaison avec le Ministère des Finances, un nouveau progiciel pour s'arrimer aux avancées technologiques de l'heure. Le processus est en cours et sa finalisation permettra, non seulement de gérer la carrière et la solde en une seule application au lieu de deux actuellement, mais aussi de procéder à la numérisation systématique des pièces de dossiers, première étape de l'archivage numérique aboutissant à la constitution d'une banque de données sécurisées.

Toutefois, il faut le noter, pour le déplorer, que les actions du gouvernement sont butées à certaines limites inhérentes aux dysfonctionnements des services publics. C'est pourquoi, le Président de la République S.E Paul BIYA, n'a de cesse de nous rappeler que **« l'administration est un indispensable instrument régalien au service de l'Etat et de l'intérêt général. Elle est pourtant régulièrement pointée du doigt par les usagers et par nos partenaires au développement (...). Il est bon que notre administration ne cesse jamais d'être une force de progrès»**.

En effet, il reste constant qu'en dépit des nombreuses avancées enregistrées en vue de donner satisfaction aux usagers de la fonction publique camerounaise, les récriminations à l'encontre de cette dernière sont incessantes. C'est pour cette raison que les agents publics doivent travailler davantage et promouvoir la bonne gouvernance et l'innovation pour avoir des institutions, des procédures, des processus, des corps sociaux capables de répondre aux attentes du public fortement constitué de jeunes, et de personnes dont les standards d'exigence sont de plus en plus élevés.

Notre fonction publique doit résolument être au service de l'utilisateur. Elle doit tourner le dos à l'attentisme, à l'inertie, à l'immobilisme, à l'affairisme et à la corruption, pour

devenir plus efficace, se redonner une éthique, hisser ses performances à la hauteur des enjeux, et s'orienter exclusivement vers la satisfaction de l'intérêt général. Nous nous attelons et nous attèlerons davantage avec votre concours à tous, à expurger tous les symptômes de la mal gouvernance dans notre appareil administratif censé créer des conditions propices à l'épanouissement de tous les citoyens. C'est un impératif catégorique pour que nos jeunes ne soient plus par désespoir ou par dépit, tentés par l'aventure de l'immigration légale ou clandestine. Nous y perdons notre force de travail, notre créativité, notre espérance et en un mot, notre avenir.

Dans un contexte de difficultés économiques, de revendications sécessionnistes, d'attaques terroristes, de replis identitaires mettant en péril notre vivre-ensemble, le service public trouve tout son sens ; toute sa légitimité ; toute sa raison d'être. Notre Fonction publique doit non seulement jouer à fond son rôle de creuset de l'unité nationale, de catalyseur du développement mais aussi poursuivre sa contribution à l'encadrement, à l'épanouissement et à la promotion de la jeunesse. Elle doit non seulement continuer de susciter des vocations dans tous les corps de métiers mais aussi concourir à l'éclosion et à l'épanouissement des créateurs de richesses. L'Administration publique entend être à l'avant-garde de l'innovation et du progrès technologique. Au MINFOPRA, nous continuerons de nous atteler à accomplir de notre mieux cette mission du service public afin qu'il soit vérifiable et constant qu' "**Au MINFOPRA, l'usager est Roi**".

Joseph LE

Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative